

ÉCONOMIE
SOCIALE
& SOLIDAIRE

Danièle Demoustier (dir.)

L'ESS ENTRE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'EXEMPLE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

PUG

Ouvrage dirigé par Danièle Demoustier

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ENTRE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'exemple de la métropole grenobloise (1970-2020)

PUG

**La collection « Économie Sociale et Solidaire »
est dirigée par Hervé Defalvard**

Cette collection accueille des ouvrages originaux sur les champs et les enjeux contemporains de l'économie sociale et solidaire. Elle aborde les différentes réalités de l'ESS, quel que soit l'angle retenu : celui de ses familles (mutualiste, coopérative, associative, entrepreneuriat social), celui de ses secteurs (le médico-social, la culture, le sport, les banques, etc.), celui de ses nouveaux champs (économie circulaire, circuits courts, économie collaborative, communs), avec pour prisme d'investigation la transformation sociale dont elles sont porteuses.

En matière démocratique, économique, environnementale, sociétale, quelles sont les difficultés rencontrées, les innovations confirmées, les expérimentations développées sur la voie de l'alternative au modèle de l'économie capitaliste et néolibérale ?

Face au défi de la transition écologique, numérique, sociale et démocratique du XXI^e siècle, cette collection souhaite explorer les voies dont l'économie sociale et solidaire est porteuse, sans nier ni ses difficultés, ses limites, voire ses renoncements.

Les ouvrages de la collection se destinent à un public plus large que celui des chercheurs ou des universitaires, et adoptent par conséquent un niveau d'écriture non universitaire, sans jargon, dans lequel les concepts mobilisés seraient expliqués, illustrés, exemplifiés.

Il peut s'agir de monographies, d'essais ou d'ouvrages collectifs, sous réserve que ces derniers présentent une grande cohérence et homogénéité de rédaction. Ils s'adressent aux acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi à toutes les citoyennes et les citoyens intéressés par les possibilités concrètes et intellectuelles d'une autre économie et d'un autre monde.

DÉJÀ PARUS

Hervé Defalvard (dir.), *Culture & économie sociale et solidaire*, 2019

Présentation des auteurs

Marie-Françoise Chauveau, directrice d'une entreprise d'insertion (1985-1990), responsable de formation au sein de l'association Peuple et Culture Isère et à Sciences Po Grenoble, directrice de l'association AIRES puis déléguée de la Fédération des centres sociaux de l'Isère.

Danièle Demoustier, socio-économiste, docteure en économie du travail, maître de conférences honoraire à Sciences Po Grenoble, fondatrice des enseignements d'économie sociale, membre fondateur de l'ESEAC et d'AIRES.

Bernard Hofmann, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, politiste, ancien enseignant à Sciences Po Grenoble, membre de l'ESEAC.

Simon Lambersens, historien, diplômé de l'université Pierre-Mendès-France et de l'Institut d'études politiques de Grenoble, chargé de mission pour AIRES, auteur de *L'économie sociale et solidaire à Grenoble au XIX^e siècle* (Éditions Campus Ouvert, 2017) et *S'associer, mutualiser, coopérer. L'ESS à Grenoble de 1900 à 1970* (Éditions Campus Ouvert, 2020).

Vincent Plauchu, socio-économiste, docteur en économie du développement, maître de conférences honoraire de l'université Grenoble-Alpes, membre fondateur de l'ESEAC.

Scarlett Wilson-Courvoisier, conseillère technique à la délégation interministérielle à l'Économie sociale (1981-2006) ; enseignante à Paris-1 Panthéon-Sorbonne : politiques publiques sociales et acteurs de l'ESS (2000-2016).

Des remerciements particuliers à nos relecteurs, Corinne Isaac et Philippe Lambersens, pour leurs conseils avisés.

Introduction générale

Quoi de commun entre un magasin Casabio, la mutuelle La Fraternelle des Fonctionnaires, l'association Femmes SDF et une caisse locale du Crédit Mutuel ? Ni l'activité, ni l'origine, ni la taille... mais une même volonté de personnes qui s'engagent, se regroupent de façon démocratique et solidaire, pour répondre à des besoins sociaux et à des aspirations collectives. C'est de cela que l'on parle en évoquant l'économie sociale et solidaire (ESS).

Au sein de l'agglomération grenobloise, le poids global de l'ESS (en termes statistiques) est loin d'être négligeable avec 12 % de l'ensemble des établissements et 9,5 % de l'ensemble des emplois.

Cette ESS peut être globalement abordée de deux manières :

- à partir de ses valeurs humanistes qui fondent ses différentes visions (charitables, intégratrices, émancipatrices) ;
- par ses formes entrepreneuriales (mutuelles, coopératives, associations, fondations et autres entreprises sociales) basées sur des règles spécifiques de fonctionnement.

Si l'ESS grenobloise manifeste une composition entrepreneuriale traditionnellement mutualiste et associative, plus récemment coopérative, son évolution a été portée par des courants de pensée inscrits spécifiquement dans le territoire. La période étudiée s'étend de 1970 à 2020, cinquante années marquées par une forte croissance et de profondes transformations, mais l'ESS d'aujourd'hui reste héritière des débats d'idées et de pratiques, vifs de la Révolution française aux années 1970 et occultés depuis, autour de la formulation et de la résolution de la question sociale.

Des courants de pensées déterminants pour l'engagement et la structuration des actions¹

Quelle filiation relie les structures de l'ESS avec la Société de bienfaisance et d'entraide mutuelle des gantiers créée à Grenoble en 1803, le Restaurant sociétaire de 1850, les coopératives de la fin du XIX^e, la Ruche populaire à Saint-Bruno en 1905, le Planning familial de 1961... , organisations disparues pour certaines ou toujours actives ?

La mutualité grenobloise – pionnière en France – trouve sa première inspiration dans l'hygiénisme familial de la Révolution française. François Frier, officier de santé préoccupé par les épidémies et leur diffusion par la sous-alimentation des classes populaires, publie en 1789-1791 un plan pour l'extinction de la mendicité dans le département de l'Isère. Cela le conduit à apporter son aide à l'ouvrier gantier, André Chevalier, pour la formation de la Société de bienfaisance mutuelle (SBM) des gantiers grenoblois en 1803, avec le soutien du maire et du préfet. Toutefois, progressivement, mutualisme et bienfaisance, issus de cette même matrice, se séparent en deux branches qui ne se rejoignent guère, hormis en période de crise. La présence de grandes entreprises locales facilite la création de mutuelles d'entreprise qui s'émancipent progressivement de la tutelle patronale.

8

L'interventionnisme municipal envers l'ESS est apparu précocement : de la philanthropie au fouriérisme puis au solidarisme. Des maires conservateurs se sont d'abord distingués : Honoré Berriat (1835-1842) dans la création d'ateliers de charité puis du conseil supérieur des SBM ; Frédéric Taulier (1845-1848, 1849-1851) inspiré par le fouriérisme diffusé à Grenoble par l'avocat Joseph Rey. Dans les années 1840, nombre de révolutionnaires et de médecins homéopathes grenoblois, comme Joseph Juvin ou Albin Crépu, créent les premiers cercles sociétaires. Le maire Frédéric Taulier² va reprendre l'idée associationniste pour son restaurant « sociétaire » qui propose des mets à bon marché à la population ouvrière de la cité, entre 1851 et 1911.

Ensuite, il faut attendre l'arrivée de la municipalité socialiste de Paul Mistral pour que le Bureau d'assistance, prévu par la loi de 1893, devienne réellement

1. Pour un développement plus conséquent, voir la brochure de Simon Lambersens, à paraître aux Éditions Campus Ouvert.

2. Qui formalise ses idées dans *Le Livre du Peuple* (1860) dans lequel il explicite les idées de Fourier qu'il retient (capital, travail, talent) ou rejette (l'attrait amoureux) et son refus de la thèse proudhonienne de la propriété collective.

opérationnel en 1920. La ville crée alors des boutiques municipales pour les denrées de base et débat de la mise au travail des chômeurs. Cependant, la municipalité grenobloise se distingue alors surtout par l'importance donnée au logement social (avec l'office public d'habitations à bon marché) avant de promouvoir les équipements de quartier dans un urbanisme rénové sous les mandatures Dubedout (1965-1983).

L'action sociale : un dépassement de la conception charitable

S'il se sent proche de Fourier quant à sa recherche d'harmonie sociale par l'alliance entre capital, travail et talent, le maire Frédéric Taulier adhère également à la pensée conservatrice de l'ingénieur catholique Frédéric Le Play, par la méthode expérimentale qu'il applique, l'alliance des classes qu'il promeut et la moralisation de l'ouvrier qu'il prévoit. Au-delà de l'action municipale, de nombreux notables prennent part aux œuvres charitables, tel le conservateur chrétien Albert du Boÿs, séduit par la réforme sociale leplaysienne diffusée à Grenoble par Claudio Jannet (Anceau, 2007). Tous se réfèrent à l'idée de la bienfaisance qui se pratique de manière verticale, contrairement à l'entraide, jugée trop égalitaire.

À partir de la fin du XIX^e siècle, la philosophie solidariste est reprise par le patronat social local : le catholicisme social³ influence Émile Romanet, ingénieur aux établissements Joya, dans son action dans l'entreprise et dans le quartier Saint-Bruno. Considéré comme « le père des allocations familiales », il encourage l'Association des producteurs des Alpes Françaises (première structure patronale locale) à diffuser son approche sociale dans les grandes entreprises locales. En s'appuyant sur l'Évangile et son souci de justice et de paix sociales, il cherche également à solidariser les intérêts populaires, par la création, en 1905-1906, de La Ruche populaire, association ouvrière, catholique, à base familiale, dont les membres proposent de s'entraider, à l'aide de diverses institutions sociales : mutuelle, coopérative d'achat, bureau de placement, université populaire, etc.

Parallèlement au paradigme de Charles Gide, protestant, qui promeut la République coopérative, les juristes et économistes grenoblois Marcel Porte (président de l'Union mutualiste) et Paul Cuche (président de l'Union d'études des catholiques sociaux) théorisent les pratiques solidaristes de l'économie sociale, dans les années 1920. Centrées davantage sur la coopération,

3. Transformé par l'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII qui, en 1891, proclame la doctrine sociale de l'Église.

elles influencent la pratique mutualiste dans son acceptation de l'intervention publique dans les assurances sociales⁴.

Paul Cuche est également très impliqué dans le courant hygiéniste qui connaît un regain d'intérêt à Grenoble. À la faveur du prohibitionnisme et du natalisme des années 1920-1930, Paul Cuche et le docteur Hermite défendent l'hygiénisme moral de l'époque (on parle alors de l'« exemple de Grenoble »). Ils sont à l'origine de l'Association dauphinoise d'hygiène morale (ADHM) et de son établissement, l'Abri Dauphinois, créé afin de moraliser et de réinsérer les prostituées.

La coopération en débat, dominée par l'influence libérale, et sa difficile traduction collective

Des juristes et des doctrinaires comme Gustave Boissonade, professeur à la faculté de droit de Grenoble, libéral et opposé à la réforme sociale et morale de Le Play, anticipent les premières lois nationales de reconnaissance des associations de consommation et de production en 1867, pour porter sur les fonts baptismaux la coopérative L'Universelle de Valence et ses succursales grenobloises dans le quartier Saint-Laurent. Jules de Beylié, président du tribunal de commerce, plaide en faveur de l'accumulation du capital à l'intérieur des coopératives ainsi que d'une autorité suffisante de la direction et du recours au patronage des classes dirigeantes.

À la fin du XIX^e siècle, les idées socialistes s'affirment davantage dans le mouvement ouvrier grenoblois. Alors que les guesdistes locaux (1898) perçoivent la mutualité comme palliative et non comme solution miracle, les coopératives de production, héritières de la tradition proudhonienne donc plutôt soutenues par les courants anarchistes, ne répondent pas aux espoirs que certains ont mis en elles (imprimeurs, tailleurs d'habits, maçons). Les coopératives de consommation se partagent alors entre coopération libérale (La coopérative PLM), radicale-socialiste (L'Économie, La Ménagère animée par l'instituteur Falcoz-Vigne), socialiste puis communiste (La Solidarité).

La promotion croissante de l'individualité

Accompagnant un temps les espoirs de la révolution nationale de 1940, mais surtout issu des non-conformistes des années 1930, le courant du personnalisme

4. L'influence du protestantisme n'est pas négligeable à Grenoble (Planning familial, action du diaconat protestant, etc.).

communautaire est porté par le philosophe natif de Grenoble Emmanuel Mounier. Son personalisme donne beaucoup de sens à *l'individualité*, distincte de l'individualisme⁵, affirmée par le processus d'individuation. Il marque une proximité avec le communisme sur un seul point : la nécessité d'améliorer les conditions de vie pour atteindre un bien-être matériel de tous. Néanmoins, il s'en détache par son intérêt pour « l'anarchisme » de Proudhon qu'il refuse d'assimiler à l'individualisme et dont il reprend les thèses mutualistes et fédéralistes.

Ce courant personaliste inspire les fondateurs de l'association Peuple et Culture créée au sortir de la seconde guerre mondiale, période charnière pour les associations d'éducation populaire qui mettent en pratique les énoncés du Conseil national de la Résistance. Le fort mouvement socioculturel grenoblois naît de la rencontre entre le personalisme de Mounier (porté à Grenoble par le cercle Esprit animé par le professeur Henri Bartoli) et le communisme de parti à la sortie de la guerre. Le militantisme des communistes comme des chrétiens explique leur investissement dans un grand nombre de fédérations principalement associatives. À partir de 1936, les communistes sont massivement présents au sein des fédérations du sport ouvrier comme la Fédération sportive gymnique du travail (FSGT) dans les villes ouvrières périphériques de Grenoble ; puis, dans l'après-guerre, dans les mutuelles ouvrières issues de la CGT, Tourisme et travail, la Confédération du logement, etc.⁶. La mouvance catholique, qui reste fortement présente dans la mutualité, se partage entre un courant conservateur qui a adhéré au régime de Vichy avant de s'ouvrir au patronat local plus ou moins social (réuni dans l'Union des associations familiales) et un courant plus moderniste inspiré par le personalisme plus influent auprès du monde ouvrier (associations syndicales des familles, portées par des chrétiens de gauche et regroupées en 1970 dans une Union départementale CSF de l'Isère). Des générations de militants défendent ainsi de nouvelles formes d'émancipation et de solidarités dans le logement, l'éducation et les loisirs ; ils vont se former à cette école de « la gestion directe », expérimentée également dans le mouvement des Auberges de jeunesse.

5. Pensée déjà présente dans la théorie coopérative de l'époque. Voir G. Fauquet (1935).

6. Aujourd'hui largement occultée dans l'histoire locale, l'influence communiste sur l'ESS est perçue comme résiduelle, alors qu'elle a participé à la structuration de l'ESS dans certaines communes ouvrières et à l'émergence d'actions sportives, sanitaires et culturelles en entreprise.

Ces deux courants de pensée visent l'émancipation intégrale de l'homme par l'éducation populaire et la culture : dans une perspective chrétienne, l'homme déploie toutes ses potentialités ; pour les communistes, l'organisation collective de solidarités permet d'affronter la misère sociale, l'exploitation et la domination.

Ces débats doctrinaux qui semblent appartenir au passé ont néanmoins laissé des traces visibles dans les différentes familles de l'ESS contemporaine qui s'attachent à résoudre la question sociale et aujourd'hui les questions environnementales et territoriales.

D'importants changements sont évidemment intervenus depuis : l'internationalisation des entreprises a affaibli dès les années 1960 l'influence du patronat social local ; les années 1980 ont exacerbé le libéralisme mettant à mal une certaine solidarité coopérative et mutualiste ; la normalisation administrative a atténué la spécificité de la dynamique associative ; les formes d'engagement ont été remodelées par l'importance de l'individualisme dans le travail, le logement... et l'engagement citoyen. La participation des habitants, promue par les maires plus récents – de Hubert Dubedout à Éric Piolle en passant par Michel Destot⁷ – peut tendre à se décliner davantage sous le mode individuel que collectif. Le renouveau de la question du travail et de l'emploi a néanmoins produit de nouvelles générations de coopératives, alors que la défense de l'autonomie, associée à une forte implication publique, génère de nouvelles formes d'entrepreneuriat collectif.

12

Diversité des formes entrepreneuriales au risque de la difficile identification des acteurs

Ce mode d'entreprendre, privé – mais collectif –, au croisement de différentes logiques monétaires et non monétaires (tel le bénévolat), marchandes et non marchandes, est particulièrement difficile à appréhender tant par les acteurs eux-mêmes que par l'opinion publique et les partenaires publics.

Néanmoins, l'organisation originelle de l'activité économique dans le cadre de l'ESS se différencie des économies artisanale, lucrative et publique par son projet et par ses règles. Son projet économique est double : maîtriser collectivement des activités de production, de distribution, d'échange,

7. Dont l'adjoint à la politique de la ville et au logement durant trois mandatures (1995-2011), Jean-Philippe Motte, fondateur de Go Citoyenneté, était un membre actif de l'Association des amis de Mounier.

de consommation et intégrer des dimensions sociales (la solidarité), éducatives (l'émancipation), politiques (la démocratie) au sein même de l'activité économique⁸.

De ce fait, autour du triptyque « s'associer, mutualiser, coopérer », elle adopte certaines règles de fonctionnement particulières : adhésion volontaire, gouvernance démocratique, affectation collective des excédents (dont une part importante en réserves impartageables). Ces règles sont inscrites dans des statuts (association, coopérative, mutuelle et fondation). La loi de 2014 a élargi le champ à des « entreprises commerciales d'ESS » non encadrées par ces quatre statuts.

Cet ensemble de règles communes est toutefois masqué par une grande diversité de formes d'organisation et de positionnement dans le champ socio-économique. Les entreprises de l'ESS se positionnent sur un continuum allant de l'action revendicative (plaidoyer, défense d'intérêts) ou sociale à l'activité marchande (prestation de services), en passant par des modes mixtes. L'actualité montre que certaines formes d'ESS sont adoptées pour créer son propre emploi, soit directement, soit indirectement. De même, l'évolution de la conception de l'entreprise lucrative vers « l'entreprise à mission » questionne la spécificité de ces entreprises d'ESS.

Le territoire choisi, dans cet ouvrage, est la métropole Grenoble-Alpes⁹, issue de l'élargissement en 2016 de l'agglomération de 28 à 49 communes. Le périmètre couvert est celui des structures employeuses, « entreprises d'ESS », qui représentent 1 909 établissements (12,2 % du total) employant 21 080 salariés (12 % des salariés et 9,5 % du total des emplois du territoire)¹⁰.

La métropole se situe dans la moyenne nationale en termes de nombre d'emplois avec davantage d'établissements de petite taille. Comparés à ceux de la métropole rennaise de même taille (443 000 habitants), les taux d'emploi grenoblois sont inférieurs d'un point.

En termes de statuts, l'ESS y est principalement associative (84 % des établissements, 67 % des emplois) et mutualiste mais les coopératives et fondations s'affirment progressivement. La mutualité y est plus représentée,

8. Alors que la plupart du temps elles sont externalisées soit sur l'économie domestique (la famille), soit sur l'économie publique.

9. Dans l'ensemble du texte, nous utiliserons indifféremment les termes de Métropole, Grenoble-Alpes Métropole ou l'abréviation Métro.

10. Chiffres 2015. L'Insee, modifiant son système statistique, n'a pas de chiffres plus récents à l'échelle métropolitaine.

et les coopératives moins présentes que dans la moyenne française et dans la métropole rennaise.

Elle intervient dans de multiples domaines qui vont du développement social (santé, action sociale, etc.) au développement durable (mobilité, énergie, alimentation, etc.). Ainsi, cet ouvrage se concentre sur ces activités nées localement, à l'exclusion des implantations extérieures (banques coopératives¹¹, mutuelles d'assurance¹²), de l'enseignement privé¹³, du sport¹⁴ et des fondations¹⁵.

Cette ESS est concentrée sur quelques-unes des 49 communes métropolitaines (2 ne comptant aucune structure). Ainsi, 74 % des établissements se situent sur 7 communes et 68 % des emplois sont concentrés sur 11 communes qui comptent chacune plus de 500 emplois.

Aujourd'hui, l'ESS en tant que telle apparaît relativement peu visible sur le territoire de la métropole Grenoble-Alpes ; elle est souvent jugée marginale ; elle se manifeste sous des aspects très divers ; elle est traversée par des tensions qui menacent sa reconnaissance et souffre d'un manque de sentiment d'appartenance des acteurs eux-mêmes.

C'est pourquoi cet ouvrage collectif cherche à relever un double défi :

- rendre visible la diversité de ces réalisations dans des domaines importants pour la vie sociale et économique : la santé, l'action sociale, l'éducation populaire, la culture, l'environnement et la transition écologique, l'alimentation (chapitres 1 à 6) ;
- expliquer leur rapport au développement du territoire, à travers le soutien des politiques publiques et la nature de la contribution de l'ESS à ce développement (chapitres 7 et 8).

11. Même si des caisses de crédit agricole et de banques populaires ont émergé à la fin du XIX^e siècle, elles ont rapidement dû étendre leur champ géographique ; aujourd'hui elles représentent 75 établissements.

12. Soit 58 établissements.

13. Soit une quinzaine d'OGEC, une dizaine d'autres établissements scolaires dont une école Montessori à Meylan, quelques centres de formation professionnelle (dont les Compagnons des métiers du bâtiment à Échirolles et les Compagnons du Tour de France à Saint-Égrève)...

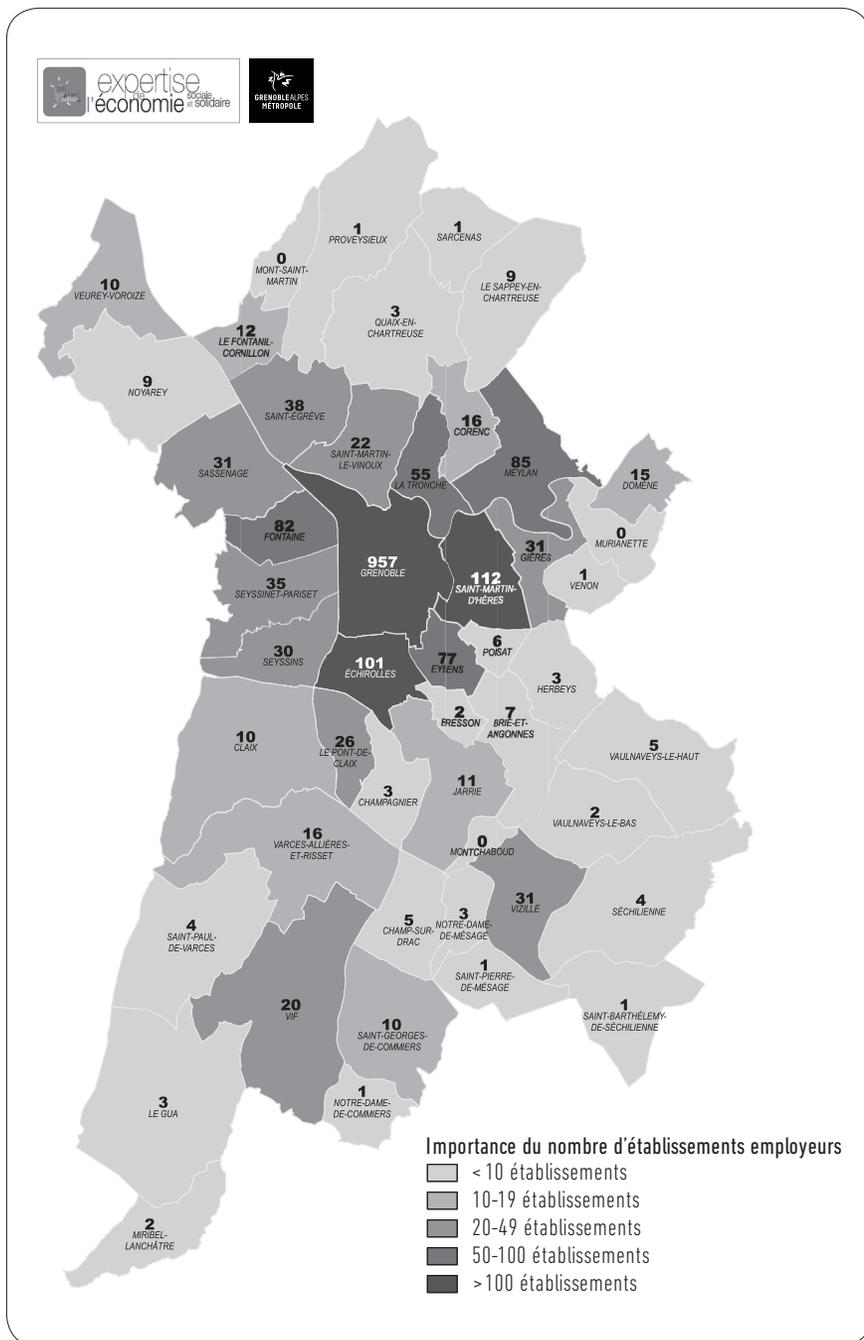
14. Soit 275 structures. L'histoire du sport associatif à Grenoble est relatée dans Lambersens, 2020, chapitre 4.

15. Sur les 8 fondations actives sur le territoire, gérant 11 établissements, 4 sont issues d'initiatives locales.

Ce livre succède à deux ouvrages historiques qui relatent la construction progressive de l'ESS sur ce territoire, au XIX^e siècle (Lambersens, 2017) puis de 1900 à 1970 (Lambersens, 2020). Il croise différents regards sur cette réalité contemporaine multiforme qui cherche à transformer la société métropolitaine. Au-delà d'un simple catalogue des structures de l'ESS, il tend en effet à mettre en évidence les enjeux sectoriels et transversaux d'une manière d'entreprendre qui s'inscrit dans un mode de développement territorial en transition.

Il est alimenté par des entretiens, des archives et sites d'organisations, des médias et sites locaux, etc. Sa lecture n'est pas forcément linéaire ; le lecteur peut choisir d'aborder tel ou tel chapitre thématique avant de se plonger dans un chapitre plus transversal ou au contraire de découvrir les points de vue généraux avant les approches plus sectorielles.

Nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire employeurs dans la métropole Grenoble-Alpes, au 31 décembre 2015.



Source : Insee, DADS 2015.

Table des matières

Présentation des auteurs	5
Introduction générale	7
Des courants de pensées déterminants pour l'engagement et la structuration des actions	8
L'action sociale : un dépassement de la conception charitable	9
La coopération en débat, dominée par l'influence libérale, et sa difficile traduction collective	10
La promotion croissante de l'individualité	10
Diversité des formes entrepreneuriales au risque de la difficile identification des acteurs	12
CHAPITRE 1	
La santé en tension entre rationalités contradictoires	17
Introduction	17
Les changements de structuration dans la mutualité de l'Isère	18
De l'UDSMI à MFI : la perte de pouvoir du niveau départemental	18
Les réalisations sociales de la Mutualité Française de l'Isère	20
Relation entre FNMF et FMF : « les frères ennemis » ?	21
Le réseau sanitaire territorial de MFRS (ex-FMF)	22
La concentration des mutuelles de prévoyance	23
ADREA Mutuelle	23
La section Isère de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)	25
Un exemple de mutuelle territoriale, la Mutuelle Entrenous	27
Le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble (GHMG) : un avenir incertain	28
Les centres de santé	29
Les centres de santé de l'AGECSA	30
Le centre de santé communautaire Village 2	33
La santé environnementale	33
Conclusion	34

CHAPITRE 2

La voie étroite**de l'action sociale, entre institutionnalisation et quasi-marché** 35**Introduction** 35**L'établissement comme lieu privilégié de prise en charge** 38

Les foyers d'accueil pour jeunes : contrôle et protection 38

Les établissements pour handicapés : une réponse au déficit de prise en charge publique 39

Les maisons pour personnes âgées, au défi de la concurrence lucrative 40

L'hébergement d'urgence et d'insertion : un rôle pionnier 40

Les services pour accompagner vers l'autonomie 43

La prévention dans la protection de la jeunesse : le primat de l'éducatif 43

L'accueil en « milieu ordinaire » des personnes en situation de handicap :
une réponse plus individualisée 45

De l'aide à domicile aux services à la personne : alternative à l'accueil en structures ? 46

La structuration du soutien aux familles, aide à la fonction parentale 49

De l'hébergement au logement de transition 50

De nouvelles formes de solidarités combinant réponses individuelles et collectives 52

L'accueil des jeunes enfants 52

La défense des droits des femmes 53

Pour la réinsertion des détenus 55

L'aide aux SDF : de la charité à la citoyenneté 56

Conclusion 58

172

CHAPITRE 3

L'éclatement progressif du mouvement d'éducation populaire 61**Introduction** 61**Un processus d'institutionnalisation dans la gestion d'équipements** 62

La Ligue de l'enseignement FOL 38 : fédération et association gestionnaire 62

Les maisons des jeunes et de la culture (MJC) : l'animation socioculturelle 64

Les CEMEA : l'éducation nouvelle 66

Les Francas, l'action éducative pour les enfants 67

Les Clubs Léo Lagrange 68

Des refondateurs et leurs héritiers 68

Peuple et Culture (PEC) 69

Travail et Culture (TEC) 71

Culture et Liberté 72

L'émiettement du projet	73
Cap Berriat : l'accompagnement de projet	73
L'accès à la culture scientifique et technique	74
L'Orage : la formation à la démocratie	76
Mme Ruetabaga : la pédagogie sociale	76
Conclusion	77

CHAPITRE 4

De la démocratisation culturelle à l'expression artistique	79
Introduction	79
Les transformations de la Maison de la culture	80
Du théâtre-action au théâtre d'intervention	81
Une large offre culturelle notamment dans le spectacle vivant	83
Dans la ville de Grenoble	84
Zoom sur trois lieux transversaux rattachés à l'éducation populaire	85
Des spécificités dans les villes périphériques	86
Transfert de la compétence culturelle à la Métropole	88
Conclusion	89

CHAPITRE 5

De la défense de l'environnement à la transition écologique	91
Introduction	91
De la protection de la nature à la protection de l'environnement	92
La FRAPNA, fédératrice des engagements	93
La MNEI, espace de rencontre et de mutualisation	94
La recherche d'alternatives des années 1970	95
La promotion des transports en commun et du vélo	96
La promotion des énergies renouvelables	96
À l'origine des magasins bio, La Clé des Champs	97
De la protection de l'environnement à la transition écologique	97
La promotion de l'écomobilité	98
Le fort engagement dans l'économie circulaire	100
La transition énergétique	103
Conclusion	106

CHAPITRE 6

Le retour citoyen dans la nouvelle question alimentaire	107
Introduction	107
Quand les consommateurs se réveillent	108
De la première coop bio.....	108
... aux AMAP.....	108
Du côté des producteurs	109
Les réactions solidaires à la grande pauvreté	110
La solidarité alimentaire départementale issue de démarches nationales.....	110
La solidarité citoyenne locale.....	112
La mobilisation contre la fermeture d'une épicerie de quartier : Les Amis du Zeybu	113
Des paniers solidaires aux épiceries sociales et solidaires	113
Sous forme associative.....	114
Sous forme coopérative	115
De nouveaux paradigmes citoyens	115
Dans la distribution	115
Dans la restauration	116
La promotion de l'agriculture urbaine	119
Conclusion	120

174

CHAPITRE 7

Les politiques publiques territoriales envers l'ESS	123
Introduction	123
Des représentations évolutives de l'ESS locale	124
De 1998 à 2007 : de l'intervention citoyenne à l'intervention économique	125
De 2008 à 2010 : le développement de l'emploi par le développement d'activités.....	126
De 2010 à 2020 : entre cohésion sociale et innovation économique	127
Des soutiens par la communication et l'accompagnement	128
Études et forums : scènes de mise en visibilité.....	128
Des actions et des instances considérées comme « structurantes ».....	129
Des soutiens politiques et financiers	131
Les plans locaux de développement de l'ESS (PLDESS)	131
Le financement comme agent de mise en cohérence ?.....	133
Conclusion	134

CHAPITRE 8

La contribution de l'ESS au développement territorial	137
Introduction	137
L'accès à l'emploi, une dynamique intégratrice	138
ESS et création d'emplois salariés	138
L'accès au travail et à l'emploi	139
Contre la subordination du salariat, le travail associé	141
L'encouragement à la création d'activité : pépinières et incubateurs	142
Contre la précarisation du salariat et du travail indépendant	143
La cohésion sociale face à la segmentation sociale	144
ESS et cadre de vie	144
Entre segmentation sociale et mixité sociale	146
De nouveaux modes d'échange	148
Le commerce équitable	148
Des échanges locaux plus réciproques	149
Des monnaies dédiées	150
Des espaces de mutualisation et de coopération	152
Des formes de mutualisation encouragées par la Métropole	152
Une lente mise en coopération des acteurs	154
Conclusion	155
Conclusion générale	157
Une grande richesse locale	157
Des spécificités territoriales : participation citoyenne, réactivité, intégration	157
La diversité : frein à l'unité et à un développement coordonné ?	159
Une ESS en tension entre impératifs gestionnaires et pensée alternative	160
Et demain : sur la ligne de crête ?	161
Bibliographie	165
Générale	165
Chapitre 1	166
Chapitre 2	166
Chapitre 3	166
Chapitre 4	167

Chapitre 5	167
Chapitre 7	167
Chapitre 8	168
Conclusion	168
Sitographie locale transversale	169